

infos

LOCATAIRES

Avril
2021

www.oph-plainecommunehabitat.fr
@plainecommune.habitat @Plaine Co Habitat

Réduire nos consommations d'énergie

LE SAVIEZ-
VOUS ?

+ de 45%

■ En France, le bâtiment représente + de 45% des émissions de gaz à effet de serre, dont 33% par le secteur résidentiel.
(source Airparif pour le ROSE, inventaire 2017)

Développer le patrimoine, augmenter l'offre de logements pour mieux répondre à la demande et entretenir le patrimoine font partie des objectifs que l'Office poursuit au quotidien. Mais à travers ces différents chantiers, l'Office s'engage aussi dans une **démarche globale de réduction des consommations énergétiques** qui se traduit par le respect des normes les plus ambitieuses en la matière. RT 2012 +10% ou 20%, Label Habitat et Environnement profil A, ou NF Habitat HQE pour les constructions neuves. Côté réhabilitations thermiques, l'objectif est d'atteindre le label BBC Rénov. Les travaux réalisés permettent de **gagner en**

moyenne deux niveaux d'étiquettes énergétiques, avec des bâtiments initialement classés E ou F pouvant obtenir un classement en C+. Entre 2020 et 2021, **plus de 2 000 logements auront bénéficié d'une réhabilitation thermique** : la résidence Henri-Barbusse à Villetaneuse, Ortebout à L'Île-Saint-Denis, Fontaine Rosée à Pierrefitte-sur-Seine, La Source à Epinay-sur-Seine, Floréal, La Courtille, Auguste Delaune, Square Fabien Paul-Langevin et Ambroise-Croizat à Saint-Denis. Les travaux de la résidence Prairies de Romaincourt à Stains débiteront dès cette année alors que commenceront les études pour 8 autres résidences.

SUITE AU VERSO ➡

**VOUS AUSSI,
AGISSEZ POUR
L'ENVIRONNEMENT !**

■ Vous êtes intéressés par la démarche autour des questions environnementales, vous avez des idées ? N'hésitez pas à nous **transmettre vos coordonnées (nom, mail et téléphone) via l'adresse contact@plainecommunehabitat.fr**, nous ne manquerons pas de vous recontacter pour l'une de nos enquêtes ou la participation à un atelier.

SUITE ➔ D'ici 2028, la quasi-totalité du patrimoine ne sera plus classé en-deçà de l'étiquette D.

Réduire la consommation énergétique contribue à contenir voire baisser les dépenses liées au chauffage, à améliorer le confort au sein des logements, mais aussi à réduire notre empreinte carbone. Concrètement, entre 2018 et 2019, la réduction de la consommation de chaleur sur la résidence Henri-Barbusse à Saint-Denis s'est traduite par une **diminution des charges de chauffage à hauteur de 21%**.

Au-delà des réhabilitations thermiques, l'office engage de nombreuses actions chaque année pour limiter ou réduire son impact environnemental. Les travaux de calorifugeage des tuyaux pour éviter la déperdition d'énergie, le passage progressif de la flotte automobile à des énergies hybrides, le passage à l'électricité verte...

Cette démarche s'inscrit dans les orientations portées par le Président de l'Office, Adrien Delacroix et le Conseil d'Administration à travers notre Plan Ambition Environnement, en cours d'élaboration, pour tendre vers l'objectif « Zéro Carbone » en 2050. Un objectif ambitieux pour nous encourager à nous mettre en action sans plus tarder ! L'acte I de ce Plan a constitué en un diagnostic de la situation : quel est l'impact de nos activités sur l'environnement ? Quelles sont les difficultés et besoins des locataires, prestataires, salariés, partenaires de l'Office ? Après avoir réalisé un bilan carbone, restitué aux administrateurs lors du Conseil d'Administration du 31 mars 2021, nous allons désormais co-construire notre ambition et notre plan d'action. Nous reviendrons sur ce sujet dans de prochains numéros.



Rejoignez nos équipes !

Plaine Commune Habitat recrute :

- Adjoint au Directeur d'agence H/F
- Gestionnaire Technique Climatisation / Ventilation / Chauffage H/F
- Serrurier en CDD H/F
- Responsable de secteur H/F
- Assistant(e) de Direction H/F
- Gardien d'immeubles en CDD H/F
- Assistant(e) du pôle Action Sociale et Contentieuse H/F
- Assistant(e) administratif(ve) H/F
- Technicien de proximité H/F
- Juriste/Chargé(e) de marchés publics en CDD

Pour postuler, adressez votre CV et votre lettre de motivation à recrutement@plainecommunehabitat.fr ou sur le site internet oph-plainecommunehabitat.fr, rubrique : rejoindre nos équipes.

Ensemble, faisons reculer l'épidémie

Depuis le début du mois d'avril, a ouvert le vaccinodrome du Stade de France. Les crampons ont laissé place aux blouses blanches et le Stade de France s'est transformé en centre de vaccination à grande échelle prévoyant en moyenne

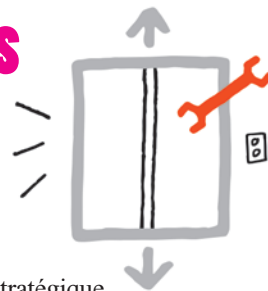
10 000 injections par semaine dans un premier temps. **La moitié des vaccinations sont réservées aux habitants éligibles de la Seine-Saint-Denis** qui disposent de plusieurs moyens pour **prendre rendez-vous** :

- Doctolib.fr
- ou par téléphone au 01 43 93 78 77, du lundi au samedi, de 9h à 18h30.

Enfin, si vous ne faites pas encore partie des catégories éligibles mais souhaitez être vacciné, pensez à vous inscrire soit sur la liste d'attente mise en place par votre commune ou sur le site internet covidliste.com qui vous contacte lorsqu'il reste des doses de vaccin.



Les ascenseurs montent d'un cran !



Dans le cadre du Plan Stratégique de Patrimoine, l'office poursuit la rénovation des équipements et notamment les ascenseurs. Pour 2021, **plus de 57 ascenseurs sont concernés par des travaux**. En ce début d'année, à La Courneuve les travaux de modernisation complète des 2 ascenseurs des 87 et 89 avenue de La République sont terminés alors que débutent ceux des deux ascenseurs des 9 et 11 Pommier de Bois. A Pierrefitte-sur-Seine, les 8 ascenseurs de Fontaine Rosée sont en cours de rénovation complète auxquels succéderont les 8 ascenseurs de la cité Gallieni. Enfin, à Saint-Denis, les 5 ascenseurs de l'Îlot 4 et les 6 ascenseurs de Pleyel seront entièrement rénovés dans le courant de l'année tandis que les cabines des 16 ascenseurs de la Cité Paul-Langevin seront remplacées.

Ces investissements permettent d'assurer votre sécurité au quotidien. Ils nécessitent tout de même de prendre quelques précautions à l'usage :

- ne pas gêner l'ouverture des portes
- ne pas surcharger la cabine
- veiller à la propreté de la cabine
- ne laisser pas les enfants utiliser seuls les ascenseurs